

Licence pro Bois et ameublement chargé d'affaires en agencement

La licence professionnelle a plusieurs objectifs, parmi lesquels de répondre au besoin exprimé par la Chambre Française de l'Agencement de manque de personnels spécialisés capable de répondre à des appels d'offre d'agencement tous corps d'état d'envergure nationale et/ou internationale.

Source : Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Informations clés :

Durée de la formation : 1 an

Accessible après : BTS en lien avec le secteur

Nature du diplôme : Diplôme d'Etat

Les débouchés

la formation Licence pro Bois et ameublement chargé d'affaires en agencement vous permet de postuler à des postes comme Agenceur/euse, Chargé/e d'affaires

Les établissements

- 2 établissements sur toute la France
- 1 établissement en formation initiale
- 2 établissements en formation continue
- 2 établissements en formation apprentissage
- 2 établissements en formation professionnalisation

logo

© www.metiers-foret-bois.org